

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Noémie Bourdages

<https://www.cadre21.org/membres/de76c5f4fd9dbad8f97b1bd7>

Date d'obtention : 2023-04-17 18:46:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime en rassurant
2. Évaluer l'incident en posant des questions sans porter de jugement et remplir la grille d'évaluation pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation. S'il y a d'autres personnes au courant de l'incident, les rencontrer et compléter la grille d'évaluation d'incident avec chacun d'entre eux. Prévention à propos de la vie privée de la victime.
3. Vérifier l'information.
 - 3.1 Si acte malveillant ou de nature criminelle, contacter le service de police et ne pas remplir la grille d'évaluation. Si raison de croire qu'il y aurait de la pornographie juvénile dans le téléphone. On le confisque. Communiquer avec le service de police. Tribunal de la jeunesse ou enquête criminelle.
 - 3.2 Si acte impulsif, parler au jeune instigateur pour avoir sa version des faits et comprendre l'intention de son geste. Remplir grille d'évaluation de l'incident, consulter les politiques ou les règles d'établissement. Si pornographie juvénile, confiscation du téléphone. Communiquer avec le service de police. Rencontre de sensibilisation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation est différente, mais le protocole SEXTO explique et guide bien chacune des étapes à suivre selon la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus difficile est celle d'éviter la diffusion de ou des images/vidéos. Parfois, la propagation va très rapidement et il est impossible de savoir si toutes les photos/vidéos sont effacées.